

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la matière : ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

DIN ID # : 02472198

Numéro de la matière : 338724C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street
Edmonton, Alberta T5S 1N6
Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la fiche technique : Services de conformité - 877-428-9937

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés

Pour toute urgence liée au transport : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Ce produit est réglementé en vertu du Règlement sur les aliments et drogues de Santé Canada. Les avertissements présentés ci-dessous dans cette fiche signalétique (FS) sont conformes au Règlement sur les produits dangereux de 2015 du SIMDUT (SGH, Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques). Les exigences sur l'étiquetage et les avertissements d'un produit réglementé en vertu du Règlement sur les aliments et drogues de Santé Canada peuvent être différents de ceux liés à la communication des dangers du SGH.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	liquide visqueux
Couleur	clair, jaune clair
Odeur	caractéristique

Classification SGH

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Corrosion

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
chlorure de cetrimonium	112-02-7	>= 1 - < 5
glycerol	56-81-5	>= 1 - < 5
N-oxyde de N-[3-(diméthylamino)propyl]dodecanamide	61792-31-2	>= 1 - < 5
chlorure de cetrimonium	112-02-7	>= 1 - < 3
glycerol	56-81-5	>= 1 - < 5
N-oxyde de N-[3-(diméthylamino)propyl]dodecanamide	61792-31-2	>= 1 - < 3

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : Ce produit est formulé pour s'utiliser sur la peau mais doit toujours être lavé immédiatement avec beaucoup d'eau.
Cesser l'utilisation si une irritation ou une rougeur apparaît. Si les conditions persistent plus de 72 heures, consulter un

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

médecin.

En cas de contact avec les yeux	: Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15 minutes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Les effets sont immédiats et retardés. Les symptômes peuvent inclure boursoufflement, irritation, brûlures et douleur. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact). Provoque de graves lésions des yeux. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.
Avis aux médecins	: Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre chimique sèche Mousse Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone Fumée
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Le matériel peut créer des conditions glissantes. Utiliser des chaussures de sécurité antidérapantes dans les zones où des déversements ou des fuites peuvent se produire. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
- Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
glycerol	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m3	CA QC OEL

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Protection des mains	
Remarques	: Aucune protection particulière n'est exigée.
Protection des yeux	: Une protection des yeux n'est pas nécessaire pour nettoyer avec ce produit. Au travail, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité pour éviter d'exposer les yeux lors de la manipulation des contenants ou du nettoyage d'un déversement.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide visqueux
Couleur	: clair, jaune clair
Odeur	: caractéristique
pH	: 5.5 - 7.5
Point d'ébullition	: 100 °C
Point d'éclair	: Méthode: TCC ne forme pas d'étincelles
Taux d'évaporation	: 1
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.0062 g/cm3
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Stable
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Conditions à éviter	: Donnée non disponible
Matières incompatibles	: Aucun(e).
Produits de décomposition dangereux	: Dioxyde de carbone (CO ₂)

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée	: Aucun(e) à notre connaissance.
Symptômes d'une surexposition	: Les effets sont immédiats et retardés. Les symptômes peuvent inclure boursoufflement, irritation, brûlures et douleur. Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact). Provoque de graves lésions des yeux. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Cancérogénicité:

IARC	Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.
------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

ACGIH

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : 3,522 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible
octanol/eau

Composants:

glycerol :

Coefficient de partage: n- : log Pow: -1.76
octanol/eau

glycerol :

Coefficient de partage: n- : log Pow: -1.76
octanol/eau

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans
supplémentaire l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu
professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours
d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les
fossés avec des résidus de produits chimiques ou des
emballages déjà utilisés.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale
en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES DANGEREUSES
--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):
PAS RÉGLEMENTÉES COMME MARCHANDISES DANGEREUSES OU MATIÈRES
DANGEREUSES

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Ce produit contient un ou plusieurs composants figurant sur la liste extérieure des substances (LES) du Canada. Tous les autres composants figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) du Canada.

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP TRANQUIL MEADOWS AB

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 05/14/2024

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Corrosion

Mention d'avertissement :

Danger:

Mentions de danger :

Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence :

Prévention: Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Version:	1.2
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	05/14/2024

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.